



17 MARS 2025

REF : AT/DOT A. CENTRE/SDFS/DPM/ 70/2025

Alger le :

**MONSIEUR LE GERANT DE ETB/TCE LATRECHE REDHA**

CITE EL MERDJA 03 LOT 348 BARAKI, ALGER

**Objet :** Mise en demeure

Dans le cadre du marché N° 03/2024 du 26/12/2024, conclu entre la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Centre et l'entreprise ETB TCE LATRECHE REDHA, portant sur les Travaux d'aménagement de l'établissement ESTC Alger au sein du complexe Aissat Idir, il a été constaté le non-respect des obligations contractuelles en matière de sécurité et de nettoyage du chantier. Lors de plusieurs visites de contrôle effectuées sur le chantier, et malgré plusieurs rappels et avertissements, nous avons relevé des infractions graves aux obligations contractuelles, à savoir :

- Absence de nettoyage du chantier.
- Non-port du casque par plusieurs travailleurs, mettant leur sécurité en danger.
- Non-port du gilet, pour l'identification des travailleurs.
- Non-port des chaussures de sécurité par plusieurs travailleurs, mettant leur sécurité en péril.

Nous vous rappelons que l'article 11 du marché N° 03/2024, relatif à l'hygiène et la sécurité du travail, stipule que vous vous engagez à :

- Observer et faire respecter les règles de sécurité en vigueur sur le chantier.
- Assurer l'hygiène et la sécurité des travailleurs, en conformité avec la législation en vigueur.

Par conséquent, vous êtes mis en demeure de procéder immédiatement aux actions suivantes :

- Nettoyage intégral du site.
- Application stricte des consignes de sécurité, incluant :
  - Le port obligatoire du casque par tous les travailleurs.
  - Le port du gilet d'identification par l'ensemble du personnel.
  - Le port des chaussures de sécurité par l'ensemble du personnel.

M. BENCHAAABANE ABDESAMMANE  
DIRECTEUR OPERATIONNEL  
DES TELECOMMUNICATIONS  
D'ALGER CENTRE

www.algeriatelecom.dz  
Email : contact@at.dz  
Tél : +213 (021) 82 38 38  
Fax : +213 (021) 82 38 39